

# ASSEMBLEE DE QUARTIER OUEST

## 18 octobre 2017

### COMPTE RENDU



Quai 9 – 35 participants

## I. Les Assises de la citoyenneté

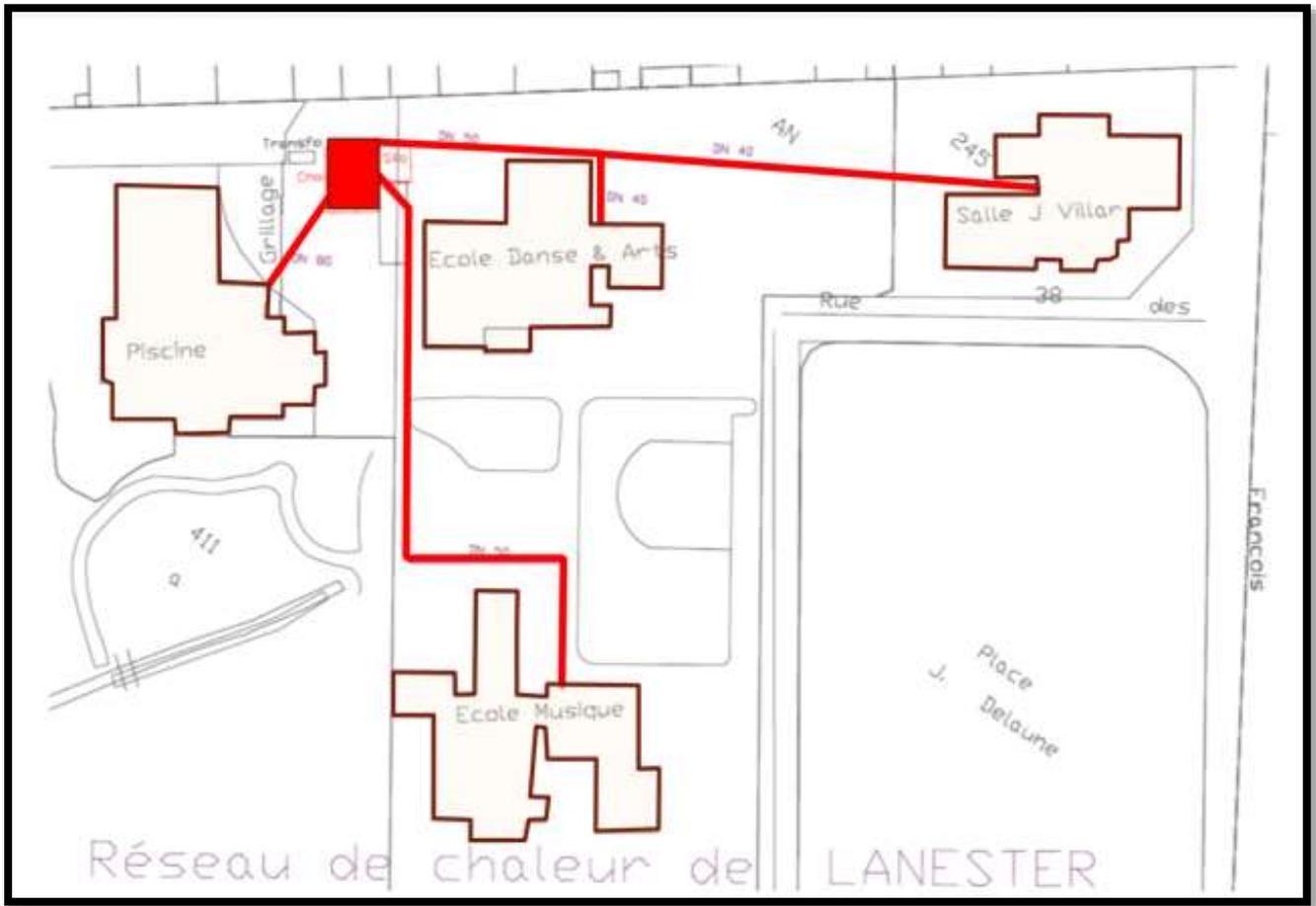
**Michelle JANIN, Adjointe en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie Participative et du Développement local**, annonce la tenue des prochaines Assises de la citoyenneté qui ont débuté début octobre avec la mise en place d'un atelier « porteurs de paroles ».

Les Assises, qui seront animées par un cabinet indépendant, Rhizome, ont deux objectifs :

- Un objectif de bilan de mi-mandat :
  - o Mesurer la perception qu'ont les habitants de l'action municipale depuis l'élection de mars 2014.
  - o Permettre aux élus d'expliquer leur action depuis leur élection.
- Un objectif de concertation:
  - o Que l'échange élus-habitants permette de préparer la deuxième partie du mandat, de prioriser/adapter le contrat de mandature sur ce qu'il reste à faire.

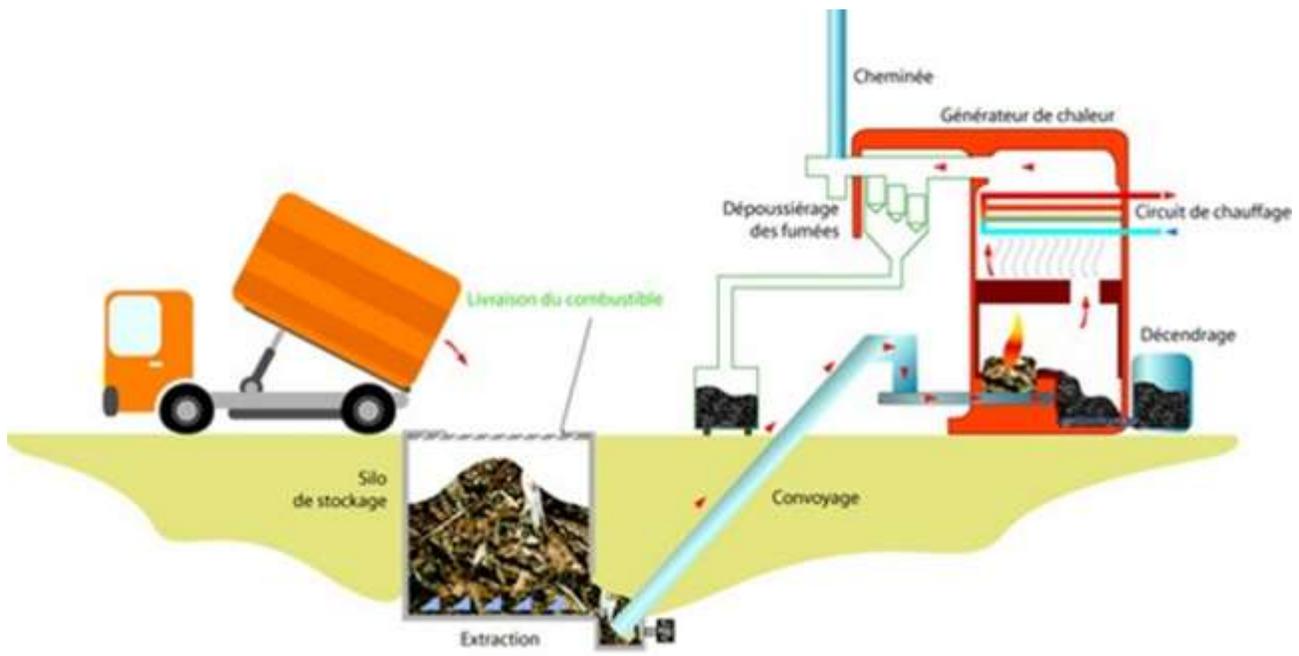
Les Assises se veulent être un processus de participation d'octobre 2017 à février 2018 et un évènement avec la mise en place d'un temps fort, le samedi 10 février.





3

Qu'est-ce qu'une chaufferie bois ?



## Le fonctionnement de la chaufferie

- **2 chaudières bois de 120 kW** et 1 chaudière gaz servant d'appoint en cas de besoin
- Pour mémoire, le réseau de chaleur existant (DSP) est composé d'une chaudière bois de 1,3 MW et de 2 chaudières gaz de puissance totale 2,8 MW
- L'eau chaude est acheminée dans les 4 bâtiments par un **réseau enterré**
- Combustible : **bois déchiqueté local** (plaquettes), fourni par la ville de Lorient via la constitution d'une **Société Publique Locale**
- Différentes **sources d'approvisionnement** : chantiers d'élagage, connexes de scierie, bois forestier, bois d'opportunité
- Un silo enterré pour stocker le bois sur le site.
- En moyenne 2 livraisons par mois pour une **consommation annuelle de 280 T** (tonnes) environ.

## Le bilan carbone

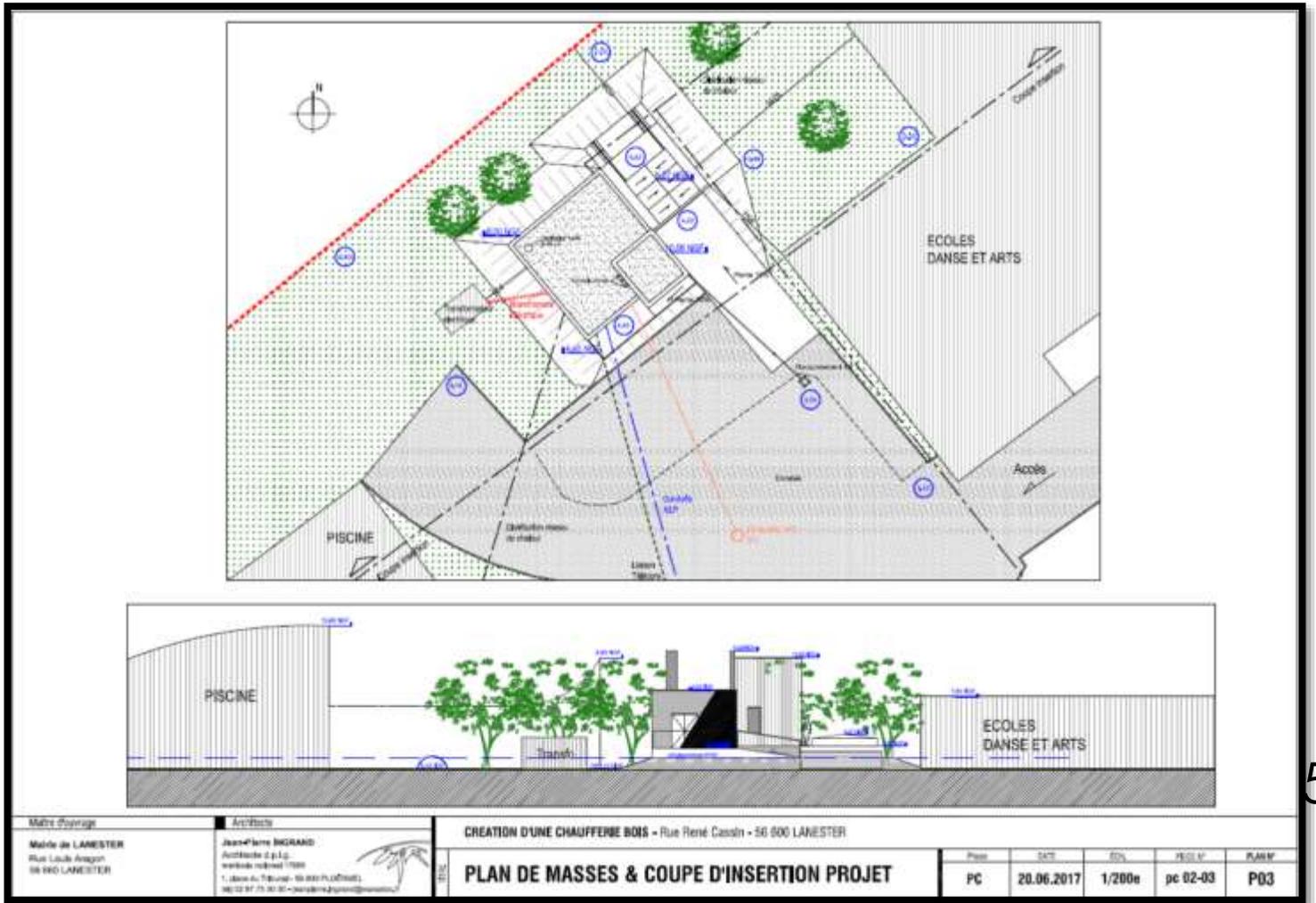
- 1 mètre cube apparent de bois déchiqueté évite l'émission de 185 kg équivalent CO<sub>2</sub> en remplacement du gaz
- Soit environ 207 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> évitées par le réseau de chaleur bois en remplacement du gaz

## Le financement du projet

- Un coût global de 430 000 € TTC
- Un taux de subvention de 70 à 80% :
  - Etat 23%
  - FEDER 10% (en attente de validation)
  - ADEME – fonds chaleur: 47%
  - Autofinancement Ville de Lanester : 20%

## La programmation des travaux

- Démarrage des travaux fin 2017
- Travaux en site occupé : pas de fermeture de la piscine ni des autres bâtiments desservis par le réseau
- Mise en service été 2018



5



### Un projet de développement durable

- Production de chaleur grâce à une énergie renouvelable neutre du point de vue des émissions de gaz à effet de serre
- Utilisation d'une ressource locale pour une indépendance énergétique
- Mutualisation de compétences : entretien et maintenance assurés conjointement par la société Publique Locale et la régie municipale à moyens constants

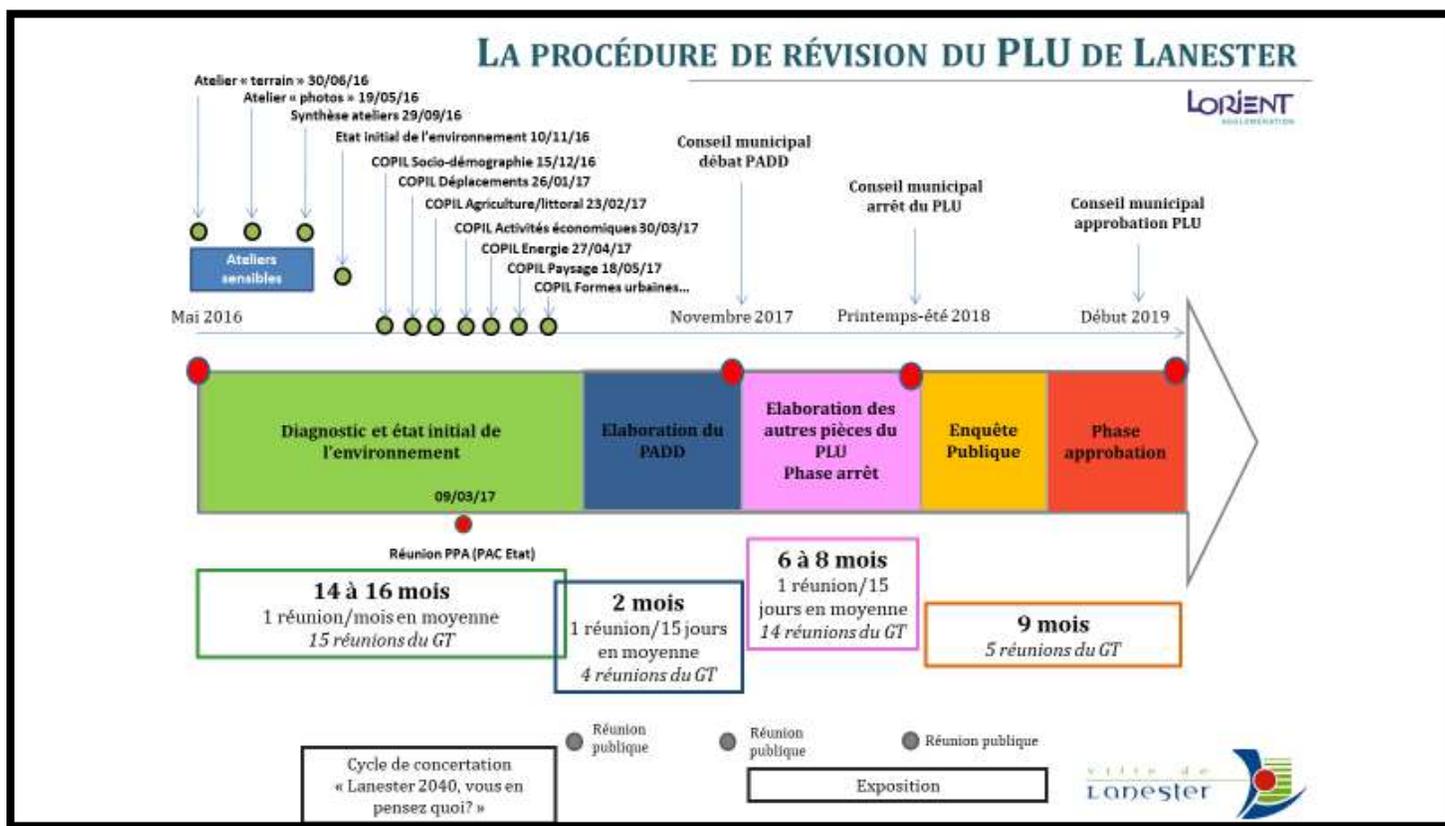
- Stabilité du prix de l'énergie dans le temps par rapport aux énergies fossiles
- Maîtrise du fonctionnement de l'équipement et donc des coûts
- Installation d'une fenêtre pédagogique permettant de regarder à l'intérieur de la chaufferie et d'en comprendre le fonctionnement

| Réactions/Questions des participants  | Réponses des élus   |
|---|---|
| <p>-Y a-t-il un risque de submersion marine de la chaudière bois ?</p> <p>-Pourrait-on utiliser les bois jetés en déchetterie ?<br/>-Les arbres coupés seront-ils replantés ?</p> <p>-Ne pourrait-on pas filtrer l'air et les fumées qui s'échappent si on utilise des bois traités ?</p> <p>-Quel est le bruit que fait ce genre d'installations ?</p> <p>-Quel est le gain financier avec cette installation ?</p> <p>-Quelle est la durée de vie de la chaudière ?</p> <p>-La filière bois est créatrice d'emploi<br/>Il y aura du personnel en permanence dans la chaudière ?</p> | <p>-La Municipalité a l'autorisation de réaliser des ouvrages techniques car il n'y a pas d'aggravation du risque avec ce type d'installation.</p> <p>-La chaudière permet d'utiliser des produits non valorisables en bois bûche ou bois d'œuvre : des sous-produits (connexes) des industries du bois, produits en fin de vie comme le bois d'emballage, les palettes usagées (non imprégnées ni souillées), le bois de forêt (premier éclaircissage, branchage, bois tordus), le bois issu de la gestion des bocages.<br/>Le bois utilisé vient du Pays de Lorient car, localement, il y a de la ressource. Un reboisement permettra d'anticiper les ressources.</p> <p>-Ce n'est pas le souhait de la Ville car nous utilisons du bois non traité.</p> <p>-Une étude acoustique a été réalisée avant les travaux afin d'évaluer le niveau de bruit résiduel et de définir les mesures à prendre pour respecter les exigences réglementaires lors de la mise en service.</p> <p>-20 à 25 ans.</p> <p>-La chaudière bois sera couplée à une chaudière gaz comme solution de secours. Une réflexion sur un système d'astreinte mutualisée est en cours avec Lorient.</p> |

### III. La révision du Plan Local d'Urbanisme

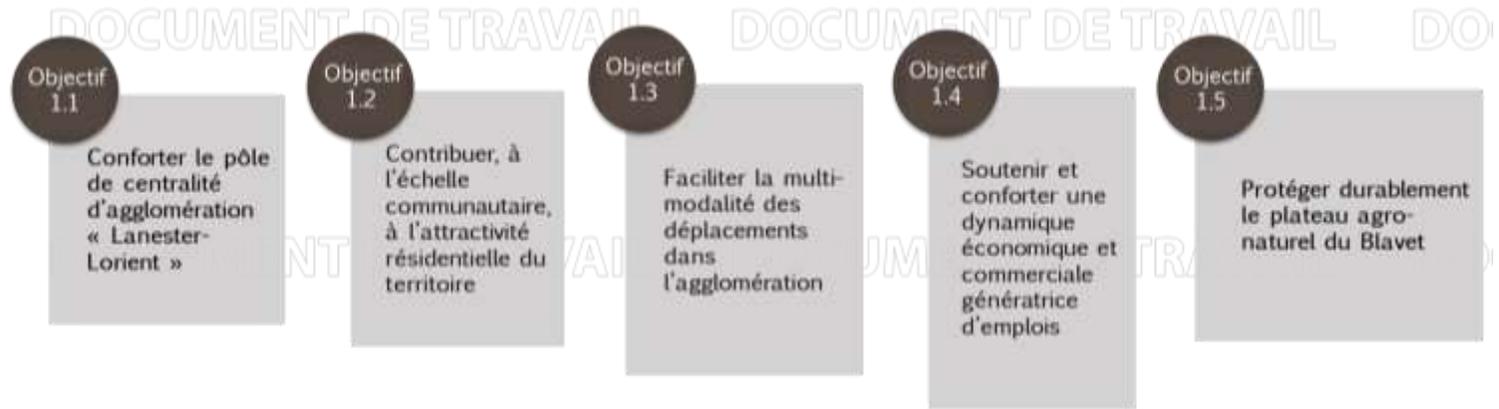
Myriamne COCHE, 1ère Adjointe au Maire en charge de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, de l'Habitat et du Logement, et Charlotte Bervas, directrice du Pôle patrimoine et aménagement du territoire, présentent une première version du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), travaillée par l'ensemble de conseillers municipaux présents à la réunion du 20 septembre dernier. La présenter en réunion publique permet de porter à connaissance des habitants des éléments de diagnostic et de voir si elle reprend bien les propositions issues de la concertation de la phase préalable, avant le débat en Conseil Municipal du 9 novembre.

Elles rappellent le calendrier du PLU en précisant que la phase actuelle est celle de l'élaboration du PADD (partie bleue ci-dessous).

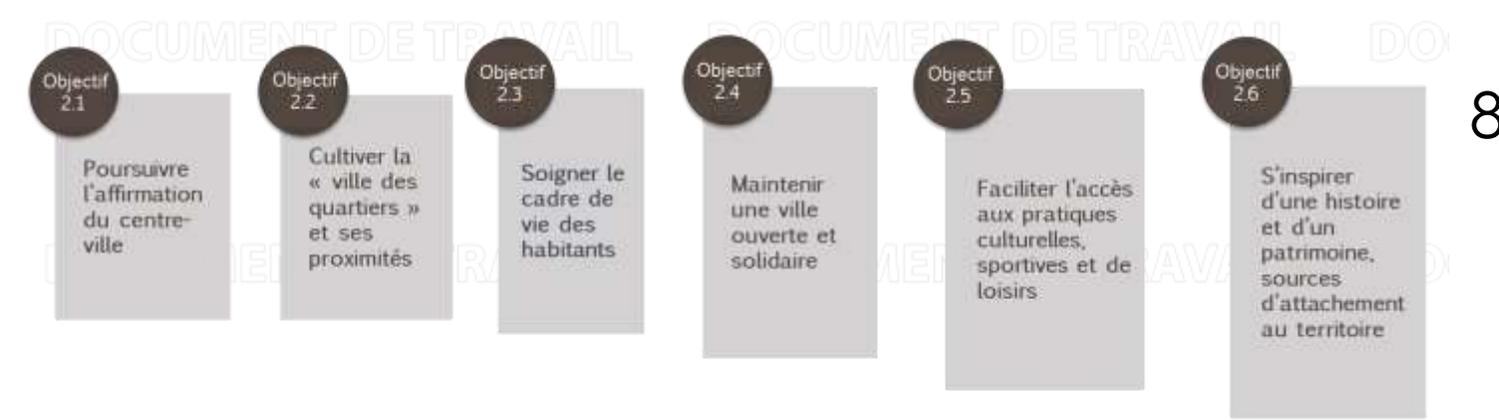


Trois grandes orientations dont le libellé peut évoluer. Chaque orientation est divisée en plusieurs objectifs.

### **Orientation 1: Lanester, ville de confluences entre Scorff et Blavet, cheville ouvrière du Pays de Lorient**



### **Orientation 2: Lanester, ville engageante, fidèle à sa culture humaniste**



8

### **Orientation 3: Lanester, ville active dans la transition écologique, mobilisée face au changement climatique**



| Réactions/questions des participants   | Réponses des élus  |
|--|--|
| - Est-ce que les terres agricoles vont rester s'il y a autant de constructions prévues ?     | -Volonté affirmée de préserver le plateau agro-naturel de Lanester. Et de densifier le cœur urbain c'est pourquoi on parle plus aujourd'hui de développement vertical de la ville et plus horizontal.                    |
| -Est-ce que le PADD s'articule avec le SCOT ?  | -Oui   |
| -Est-ce que les zones constructibles pour les industries seront définies ?                   | -Oui   |
| -Serait-il envisageable d'aller du Pont Saint-Christophe au Pont des Indes en bateau bus ?   | -Une des réflexions du PADD : une alternative à la voiture.  |
| -Il n'y a toujours pas d'accès au Scorff pour la pratique sportive ? Pas de ponton ?         |  |
| -Un bus-train (comme à Nantes) est-il envisageable entre Lanester et Hennebont par exemple ? |  |
| -Y a-t'il une étude de faite pour limiter la submersion marine ?                             | --Des mesures sont actuellement élaborées dans le cadre d'un PAPI (programmes d'actions de prévention contre les inondations) et d'un futur PPRL (Plan de prévention des risques littoraux) avec les services de l'Etat. |
| -Pourquoi ne pas utiliser l'énergie de la fonderie ?   | -Utiliser l'énergie fatale est une réflexion à mener.  |
| -Quelles est la solidité des panneaux photovoltaïques en cas de tempête ?                    | -C'est étudié pour cela.   |
| -Est-ce que la chaufferie bois serait accessible à des maisons riveraines ?                  | -Le coût important de départ nécessite qu'il y ait un logement vertical concerné par le réseau pour que ce soit rentable. Cela serait intéressant pour Corpont. Réflexion à mener avec le bailleur.                      |
| -Pourrait-on raccorder l'îlot du Corpont à la chaufferie bois ?                              |  |

## IV. Questions libres à la Municipalité

Un sujet : les coupures de l'éclairage public :

- Incompréhension face à la pétition et aux paroles négatives dans la presse et les réseaux sociaux : « certaines personnes ont parlé pour l'ensemble ».
- L'atelier citoyen a participé bénévolement : sentiment que le travail de l'atelier est galvaudé !
- Y a-t'il eu plus d'incivilités depuis juillet ?
- L'économie engendrée va-t-elle permettre de mettre plus de décorations de Noël ?

Le Maire rappelle les objectifs de la coupure. Elle comprend le ressenti des personnes qui peuvent se sentir angoissées. Elle remercie les Lanestériens car elle sait qu'il s'agit d'un changement important dans leur vie quotidienne, changement qui demande un certain temps d'adaptation pour chacun.

Elle rassure les participants en ajoutant que les services de police ont confirmé qu'il n'y a pas eu recrudescence des incivilités depuis la mise en place des coupures et confirme qu'un bilan sera fait avec l'atelier citoyen courant 2018.

Le Maire conclut la dernière Assemblée de quartier 2017 en remerciant les participants avant d'exprimer sa satisfaction de voir organisée la première réunion publique dans Quai 9.